



Union Nationale des
Accompagnateurs en Montagne

Assemblée Générale du 17 novembre 2018

BILAN D'ACTIVITES

Toutes nos actions s'inscrivent dans le cadre des orientations prises en Assemblée Générale. Le Comité directeur détermine les priorités et procède à leurs réalisations. Nous aimerions faire encore plus, mais le temps et l'effectif du Comité Directeur nous rappellent aux contraintes parfois frustrantes de ne pas pouvoir tout réaliser.

Ceci dit, nous ne sommes pas restés sur ce constat et, cette année, nous avons réalisé les objectifs suivants :

Veiller au cadre légal régissant la profession

L'an passé nous vous informions de la parution de l'arrêté du 6 décembre 2016 aux conséquences néfastes pour les Accompagnateurs en Montagne.

Nous avons bloqué le processus par une action juridique (recours en Conseil d'état).

La compétence en matière juridique de notre secrétaire administratif, nous fut d'un grand secours dans la rédaction du mémoire pour porter l'action en justice avec l'aide d'un cabinet d'avocats spécialisés. La décision vient d'être rendue le 7 novembre 2018 par **l'annulation** de l'arrêté.

Ce combat réglementaire pour l'ES montagnard français trouve sa traduction à l'international par la mise en œuvre d'une synthèse juridique tendant à prouver que dès lors qu'une agence française organise un séjour à l'étranger (trek), le droit français s'applique sur la base de la nationalité du contrat. Sécurité des personnes encadrées, défense de la profession ... Sur ce point nous venons en appui de COPRELS réseau de professionnels appartenant à des syndicats différents qui mène ce combat depuis de nombreuses années.

Revoir le monopole de l'attribution du recyclage professionnel au CFAM et nous intégrer aux instances consultatives et décisionnelles

Cette action de fond entreprise depuis février 2015 avance plutôt bien.

Le recyclage tant pour sa gestion que son encadrement est **définitivement retiré des mains du CFAM fin 2018**.

Pour 2019, le contenu et la forme resteront identiques mais la gestion comme l'encadrement seront pris en charge par le Centre National de Ski Nordique et de Moyenne Montagne.

Pour la suite, nous avons entamé des échanges, via l'Association des Professionnels de l'Outdoor (APSO), avec d'autres syndicats professionnels comme le Syndicat Interprofessionnel de la Montagne (SIM). Nous voulons donner plus de sens au recyclage que sa forme actuelle qui est pour le moins inadaptée à l'objectif de sécurité renforcée qui avait prévalu à notre appartenance au milieu spécifique. Nous en sommes à un accord de principe, tout reste à faire !

En parallèle, le Ministère nous sollicite pour nous joindre au groupe de travail sur le recyclage ; la

tâche qui concerne le cycle IV de 2020 est de toute actualité, mais nous souhaitons faire entendre nos remarques et suggestions pour que la mouture du futur recyclage soit pertinente.

Grace à votre engagement et adhésion à l'UNAM, le Ministère des sports nous accorde la **reconnaissance officielle comme "organisation professionnelle représentative dans le domaine de la moyenne montagne** ». Cette reconnaissance réglementaire se traduit dans les faits par notre présence dans les réunions techniques du ministère des Sports, dans les jurys d'examens comme dans les jurys des unités de formation. Cela implique qu'il faudra probablement pas mal de représentants sur l'ensemble des sites d'examens.

Pour ce qui est de notre intégration au Conseil Supérieur des Sports de Montagne (CSSM) et en Section Permanente de l'Alpinisme (SPA) l'attribution des sièges se fait par décision du Ministre pour plusieurs années, pas avant 2022, mais nous pouvons nous y rendre sur invitation du président du CSSM, en l'espèce le directeur de l'ENSM. Nous avons déjà présenté une demande au Ministère pour la prochaine SPA qui se réunira le 12 décembre 2018.

Travailler avec la sous-direction de l'emploi formation Ministère pour l'écriture du futur texte du nouveau DE.

Nous avons proposé que le candidat ayant obtenu le **probatoire** puisse commencer sa période d'observation professionnelle sans attendre d'avoir validé son tronc commun et son UF1. La période d'observation sera faite auprès de professionnels mais plus systématique auprès du seul conseiller de stage qui intervient plus tard dans le cursus.

Nous avons proposé d'étendre la période de validité des conseillers de stage.

Par soucis de parallélisme des formes entre l'estival et l'hivernal et les autres filières DE, désormais à la fin de la période hivernale d'observation fixée à 20 journées, une fois effectué le premier module de l'UF 3 (neige), une fois ses examens validés, le stagiaire pourra désormais encadrer en raquettes à neige dans des conditions de prérogatives limitées.

Promouvoir notre métier.

☞ **Participations au salon du randonneur à Lyon**

Nous étions au salon du Randonneur de Lyon pour la quatrième année consécutive. Nous avons proposé plusieurs animations tout au long du Salon. Nous allons renouveler l'opération pour 2019, avec de nouvelles idées et une implication importante des adhérents.

☞ **Adhésion à des entités de la montagne.**

Il est capital de se retrouver dans toutes les instances qui concernent de près ou de très près la profession. Nous avons adhéré l'an passé Savoie Vivante. Nous nous engagerons probablement dans la future instance de dialogue territorial (Agence Alpine des Territoires) qui désormais a intégré le CPIE. Les Accompagnateurs en Montagne ont certainement des positions à défendre et à faire valoir sur les problématiques de montagne.

Structurer la lisibilité des produits et des personnes pour les Accompagnateurs en Montagne.

➤ **Carte Syndicale**

Les cartes syndicales demandées et promises ont été mises en œuvre sur l'exercice. Cette année des timbres annuels viendront la compléter.

➤ **Autocollants**

La réalisation d'autocollants aux couleurs de l'UNAM est en cours. Ils vous seront adressés

Écusson avec support velcro

Nous avons fait réaliser une seconde série des écussons à mettre sur les supports de votre choix ; nous avons décliné les broderies aussi en deux versions « Accompagnatrice en montagne » et « Accompagnateur en montagne ».

Favoriser par tous les moyens possibles le développement de l'activité économique de nos adhérents.

➤ **Les partenariats**

Les partenariats sont reconduits à l'exception de sportsoutdoorpro.com qui a déposé le bilan. Nous avons déjà pris contact avec un autre distributeur, très motivé, mais faute de temps ce dossier est en attente...

Améliorer les moyens de communications internes et externes.

➤ **Réalisation d'une plaquette de communication institutionnelle**

C'est un outil à l'usage variable, le contenu diffère selon nos interlocuteurs mais la présentation externe de la plaquette est un vecteur de communication de l'UNAM.

➤ **Communication interne**

Un travail de conception infographique de Newsletter est en route car nous avons conscience qu'il est important de communiquer à l'interne de nos actions en cours et surtout des sujets intéressants la profession.

Améliorer les moyens de fonctionnement de l'UNAM.

➤ **Changement de Banque**

Plusieurs prélèvements non souhaités sur le compte de l'UNAM ont été effectués. La banque nous a remboursés mais n'a pas trouvé de solution satisfaisante. Nous avons décidé de fermer le compte actuel détenu au Crédit Agricole et d'ouvrir un compte dans une autre banque auprès de la Banque Populaire.

Voici un bref compte rendu des actions menées pour l'année écoulée, comme vous avez pu le voir, il y avait largement de quoi s'occuper et, au final, nous sommes assez peu nombreux pour s'investir. Il y a encore beaucoup à faire et toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

Toutes les actions ne pourraient être entreprises sans la volonté et l'implication des membres du Comité Directeur qui ont œuvré bénévolement.

Mais il y a aussi des « personnes ressources », Accompagnateurs en Montagne, juristes, Inspecteurs, cadres de la fonction publique qui par leurs compétences mais aussi leur intégrité nous ont soutenu avec discrétion et efficacité et permis d'agir.

Je tiens à remercier, aux noms de nos adhérents, les uns comme les autres pour leurs engagements auprès de notre syndicat.

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke that loops back and ends in a small hook.

Pour le comité directeur, Patrick SCHLATTER.